

A- **Macé, Jean**, (1600-1681) a pour nom de Carme Léon de Saint Jean, mais signe ses écrits profanes Noël François, François Irénée, sieur du Tertre.

1651 *Méthode universelle pour apprendre facilement les langues, pour parler purement et écrire nettement en français, recueillie par le sieur Du Tertre*, Paris

Inscription dans la « fabrique du français » :

- Qualité de l'auteur

- Structure de l'ouvrage : 1- Préface : Au lecteur ; 2- *Méthode générale et raisonnée pour apprendre facilement les Langues* [comportant la GGR] 3- Discours sur les difficultés de l'orthographe française 4- Recueil alphabétique des Remarques sur la langue française 5- Alphabet pour l'orthographe

Les modifications, 1649 ? 50 ? 51, 2^{ème} édition. *Remarques* de Vaugelas (1647), Le Vayer (*Lettres à Naudé*, 1649), Dupleix (*Liberté de la langue française dans sa pureté*, 1651).

- Programme d'apprentissage. Politique des langues.

B- Visée : « descendre aux Remarques » : réduction pour atteindre « le pur français » :

1- contre les « dia' »

1-1 - prise en compte, des faits de diastrie et des domaines (les usages diversifiés):

a- *Les gens de mer disent naviguer, les bien-disants se servent de naviger.*

b- *Les Prédicateurs veulent que superbe soit substantif. La Remarque ordonne qu'il ne soit qu'adjectif, l'homme superbe, la femme superbe. La Censure est du côté des Prédicateurs.*

1-2- et de la diatopie, plus mal reçue :

a- *La douceur du Français changeant volontiers l'a en l'e la Remarque croit qu'il vaut mieux dire Héronnelle, que non pas hirondelle ny arondelle. La Censure préfère Harondelle, puis hirondelle & ne peut souffrir Erondelle ni ce changement ordinaire d'a en e*

b- *Il en y a est une phrase provinciale ; la France dit il y en a trois ou quatre*

1-3- choix et prescriptions en synchronie, pour le lexique, mais aussi pour les « arrangements »

a- *Féliciter quelqu'un & se réjouir avec lui sont fort en usage en la place de conjouir.*

b- *Parricide se dit de celui qui tue son Père ou son Prince, son frère ou sa sœur : et de celui qui trahit son pays.*

Fratricide n'est pas français.

c- *On échappe indifféremment un danger, d'un péril et aux ennemis.*

d- *On ne dit pas, il n'y a point de loy qui nous enseigne que c'est que l'ingratitude : mais ce que c'est que l'ingratitude. Le nouveau censeur, préfère à cette façon de parler celle-ci : Il n'y a point de loy qui nous apprend qu'est-ce que l'ingratitude.*

2 - tri de la synonymie par restriction de sens :

On fait croire les choses véritables, on fait accroire celles qui sont fausses.

mais aussi restriction d'emploi, donc distribution :

Pardonnable ne se dit jamais des personnes : excusable s'attribue aux personnes et aux choses.

C- La question de la place des mots

- jamais de référence à ce qui pourrait être de la typologie, malgré le souci « d'analogie entre les langues »

- jamais de mise en cause d'un ordre « naturel » (que Vaugelas réfère à Scaliger)

- principe de « netteté » par regroupement de catégories et par reconnaissance des influences à distance (« qui se rapportent à »), jusqu'aux constructions « louches ». La notion de « mal placé ».

1- Classement difficile : recouvrement de faits de langue : parties du discours ? anaphores dans la période ?...

1-1 Exemple de complexité :

Pronom relatif

- « Après avoir fini une période, on ne doit pas commencer celle qui suit, & qui n'a rien de commun avec la première, par le pronom relatif celui ou celle. Par exemp. après avoir fini une période par *joye*, on ne doit pas commencer l'autre par ces mots : *Celle que j'ai reçue d'une telle chose*. On le peut néanmoins, si les relatifs se rapportent à des choses matérielles.

Comme si je finis ainsi : *pour payer le cabinet que j'ai acheté* : je puis commencer : *Celui qu'un tel vous donna*.

[Dupleix déplace l'explication, passant de « matériel » à « sujet principal »]

Le nouveau Censeur dit, que ce n'est pas la diversité des sujets qui rend l'usage de ces relatifs bon ou mauvais. Mais il est bon lors que le relatif se rapporte au principal sujet de la période précédente, il est mauvais s'il ne se rapporte qu'à quelque circonstance.

Votre cousin vous rendra les sommes d'argent que vous avez fournies pour son procès :

- *Celui que j'ai contre un tel...* (rejeté : « *celuy* se trouve mal placé »),

- *Celles que je lui ay prêtées à même effet...* (bon « parce que *celles* se rapporterait à sommes, qui est le sujet principal de la période »).

[« Placé », « se rapporte ». Distribution/hiérarchie]

1-2 Autre exemple :

Le pronom relatif *le* se doit mettre devant les deux verbes qui le régissent, quand même ils sont synonymes. *Envoyez-moi le livre, pour le revoir et l'augmenter.*

[partie du discours ?, construction ?, sémantisme ?]

2- Proposition de classement à partir de la notion de « place » :

2-1 On peut rencontrer une contrainte morphologique, catégorielle, par la place dans la période:

- *dessus, dessous, sur, sous*. [Macé déclare : les composés sont adverbes, la préposition est toujours simple. Mais il y a des cas où les composés servent comme préposition].

Exemple :

- dans un arrangement de conjonction de contraires : *il n'y a pas assez d'or ni dessus ni dessous la terre pour...*

- si deux de ces prépositions se suivent : *Elle n'est ni dedans ni dessous le coffre*

- si une préposition précède : *il lui a passé par dessus la tête, par dessous les bras, et non point sur la tête. Il se leva de dessous son lit.*

On dit aussi au dessus de la tête, au dessous des genoux.

2-2 Ou le genre par la place :

Gens pris pour personne est masculin si l'adjectif le suit. *J'ai vu des gens bien faits et résolus.*

Féminin si l'adjectif précède : *Voilà de belles gens, de fortes gens.*

Néanmoins on dit : *tous les gens, non pas toutes les gens.*

3- Classement par « mot » : solution de Macé

3-1-a- Ex : Macé traite *de* dans la lettre D et non tous les articles :

De, article du génitif, veut être joint immédiatement à son nom.

J'ai suivi l'avis de tous les jurisconsultes et presque de tous les casuistes : non pas et de presque etc...

On dit mieux avec l'article *il y en eut cent de tuez* que *il y en eut cent tuez*.

De, au nominatif et à l'accusatif, se met devant l'adjectif. *Des* devant le substantif. *Il y a des hommes excellents, il y a d'excellents hommes*

b- Dans la lettre B. *beaucoup* pour *plusieurs* ne se met jamais seul.

Quand *beaucoup* est adverbe, après un adjectif : mettre *de* auparavant ; *je suis plus diligent de beaucoup que vous.*

Si *beaucoup* est devant l'adjectif, le *de* n'est pas nécessaire. *Votre esprit est beaucoup plus grand que le mien.*

La censure ne tombe pas d'accord de toutes ces subtilités.

3-2 [Traitement de *de, que* au mot-entrée, ici, lettre A, L ou T] :

A moins que de faire et non à moins de faire [locutions]

Aimer mieux et l'infinitif qui le suit demande *de* après *que* quand le *que* est éloigné de l'infinitif. Ex *Antoine aimait mieux se rendre comme bourreau de la passion d'Auguste, que de s'allier avec lui.*

Si le *que* n'est point éloigné et que le dernier infinitif finisse le sens, on ne met point *de*. Ex : *j'aime mieux mourir que changer.*

Après *aussi*, on met élégamment *que* et non pas *comme*. *Aussi rude ennemi que parfait ami*, non pas *comme*.

tandis doit toujours être suivi de *que* comme *tandis que je feray non pas tandis le Roy parut.*

Lors est toujours suivi de *que*, s'il n'est précédé de l'une de ces particules *dez, ou pour, ou dez-lors, pour lors*. On ne dit pas *voyant lors le péril* mais *alors* qui veut dire en ce temps là ou en ce cas là : et alors n'est jamais suivi de *que*.

3-3 [Mais parfois, la règle est plus générale : « notre langue »]

a- Notre langue se plaît fort à la répétition des articles, [au nominatif, à l'accusatif, dans les coordinations].

Les faveurs et les grâces sont si grandes. non pas : les faveurs et grâces sont &c

A plus forte raison s'ils sont de genre différent : *le malheur et la misère m'accablent*. Ou quand l'un commence par une voyelle et l'autre par une consonne comme : *au Midy et à l'orient*.

Le même s'observe pour le génitif et pour l'ablatif.

Autrefois, [on ne le répétait pas au génitif et à l'ablatif, en particulier quand ils étaient synonymes] *Je me sens fort obligé à la générosité et magnanimité d'un tel.*

b- Développement important sur négation/interrogation, et sur la place de *point, ny, il n'est/il n'y a*

Macé donne des règles et des hiérarchies de jugement : *N'ont-ils pas fait* et *ont-ils pas fait ?* sont deux phrases bonnes pour exprimer une même chose. *N'ont-ils pas fait ?* semble plus doux que *ont-ils pas fait ?* D'autant que notre langue aime les négatives. [164/I]

4- [distribution simplement rappelée]

Ayant et étant doivent toujours être placés après le nom substantif qui les régit et non devant. *le bienfait étant de cette nature et non étant le bienfait de cette nature.*

5- [catégories] :

5-1-Place des adjectifs

Toujours devant : numéros, beau, bon, mauvais, grād, petit

Toujours après : couleur

« Aux autres, il faut consulter l'oreille ».

5-2 L'adverbe « veut toujours être proche du verbe »

a- *J'ay esté prêque ou j'ai prêque été à cent lieues, non pas, j'ay été, il y a un mois, prêque à cent lieuës.*

b- *Jamais, souvent, toujours* « ont quelquefois bonne grâce au commencement de la période »

6- [Distribution avec effet à distance. Dislocation, rassemblement, travail sur la période lié à la notion de « netteté »]

a- L'infinifitif empeche le verbe qui va devant de se *rapporter* au genre, ou au nombre dont il est régi ou précédé. Comme ma sœur est *allé* visiter ma mère, & mes frères sont aussi allé la visiter : et non pas *allée*, ny *allez*

[Toutes les règles d'accord du pp reposent sur la place] :

Si le prétérit va devant le mot qu'il régit, le participe est indéclinable : *j'ai reçu vos lettres*. Si le nom va devant, on lui conforme le participe. *Les lettres que j'ai reçues*, non pas *reçu* comme écrivent plusieurs auteurs. A milieu de deux noms, il est aussi indéclinable : *les habitants nous ont rendu maîtres de leur ville...* le prétérit du participe, mis après le substantif auquel il se rapporte suit son genre et son nombre. *La lettre que j'ai reçue, les maux qu'il a faits...* [ordre postulé : sujet/verbe]

b- *Il faut dire, comme le roi fut arrivé, il commanda non pas le roy, comme il fut arrivé, commanda* [129]

c- Lorsqu'il y a un substantif qui en régit deux autres au génitif, dont chacun est accompagné de son épithète, le raffinement ordonne que ces deux substantifs soient situés de la même façon, soit devant, soit après leur substantif ; Exemple. *J'expose cet ouvrage au jugement du peuple le plus malin, & du siècle le plus barbare* : ou bien *au jugement du plus malin siècle, et du plus barbare peuple qui fut jamais*. Cette construction semble plus nette que cette autre *J'expose cet ouvrage au jugement du peuple le plus malin, & du plus barbare siècle qui fut jamais.*(=) [236]

« On manque contre la netteté du style, mettant un mauvais ordre dans les paroles. Les plus grands ennemis de cette netteté sont les équivoques et les longues parenthèses ». « La netteté consiste en l'arrangement, la situation, et la structure des mots. Bref, en tout ce qui contribue à la clarté de l'expression »

7- Equivoque

il faut dire jusques aujourd'hui, non pas jusques à aujourd'hui. Néanmoins pour ôter l'équivoque on dit fort bien : *il m'a assigné à aujourd'hui, on a remis cette affaire à aujourd'hui*.

[Majoritairement sur les mots]

8- [Liberté] :

a- La Remarque ne veut rien souffrir entre le verbe auxiliaire *avoir* conjugué avec le verbe substantif *être*. *S'il eust été encore malade* et non *s'il eust encore été malade*.

Au contraire, cette diversité de transposition plaist à la Censure, le style n'aimant pas une entière uniformité.

b- *La rivière les fournit de sel*, passe pour mieux dit que non pas *leur fournit du sel, leur fournit le sel*. La Censure approuve toutes les trois locutions.

c- *On échappe indifféremment un danger, d'un péril et aux ennemis*.

9 [Contraintes]

On dit s'acquitter envers les grans et non pas s'acquitter aus grans
Tomber entre les mains, non pas és mains ni aus mains de quelqu'un.

10- [Période]

a- *Bien* ne se doit pas mettre au commencement d'une période

b- On peut commencer une période par *Et donc* et par *Donc*

c- *Et* [ou bien ne pas le répéter, ou bien] l' « enrichir » : *j'ai...* et *j'ai...*et même *j'ai...* [148]

d- Quand on a commencé une période par une de ces conjonctions, *Bien que, quoy que, encore que*, il ne faut pas mettre l'autre dans le second membre de la même période. Exemple : *Bien que l'expérience nous fasse voir tous les jours, que la vertu est persécutée, & que les gens de bien, &c*. Et non pas *quoy que*. La censure juge cette répétition nécessaire, & y trouve une grace particulière.

11- Style :

Après devant un infinitif pour dénoter une action présente et continue. *Je suis après à les achever*. [style bas]

Mais certains assurent qu'on s'en peut servir devant les substantifs. *Il est après son ouvrage*.

Hiérarchie de « rapport » et de liaison, exclusion, liberté.

EXEMPL 2

[1]« Or, l'Homme (...) est doué d'une voie naturelle, vitale, articulée et raisonnable. Et c'est ce qu'on appelle Parole. Par le moyen de laquelle chacun forme en soi-même ses pensées, et le communique aux autres. Comme donc dans la supposition des plus sages Philosophes, il n'y a qu'une vérité : aussi ne puis-je reconnaître qu'une Parole, revêtue néanmoins de plusieurs couleurs, livrées et apparences. Si l'Homme par la méditation de l'étude s'entretient soi-même, unifiant ou diversifiant la vérité de quelque sujet ; c'est une parole intérieure, spirituelle ou mentale. S'il se communique aux Personnes présentes, c'est une parole extérieure, corporelle et orale. Si finalement il veut transmettre la connaissance de cette vérité aux absents (...) : alors, c'est la même parole, mais couchée, écrite ou imprimée sur le papier ».

[2]« Cependant parce que la vérité et la pensée, c'est-à-dire la connaissance de la vérité sont comme naturelles à l'homme : elles sont toujours conformes, et semblables à elles-mêmes ; gardant partout également, la naïveté et la pureté de leur première innocence. Le Juif, le Gentil, le Chrétien et le Turc, prononçant Jehova, Jupiter, Dieu et Alla : ne veulent exprimer qu'une pensée, et donner une même vérité » (M., pp. 4-5)

[3]« Les paroles, au fonds ne sont instituées, que pour servir aux pensées. Et c'est une étrange injustice, de rendre les méditations de l'esprit, esclaves d'une chose si faible comme est le langage [...] » (M., *Préface au Lecteur*, 5)

[4]« (...) tout ainsi que la parole de l'Homme fuyarde et changeante, ne peut être représentée par les traits d'aucun pinceau : de même le bien dire, ne saurait être dépeint de ses couleurs plus naturelles, ni enfermé tout entier dans le détroit des règles et des préceptes » (M., *Préface au Lecteur*, 7)

[5] « la diversité des noms et des idiomes, est non seulement nécessaire pour s'entendre les uns les autres : mais encore profitable, pour atteindre à la connaissance de la vérité qu'on veut exprimer. Vous diriez, à proprement parler, que ce sont divers rayons de lumière qui éclairent davantage un même objet : ou comme les effets différents, qui déclarent les propriétés d'une même cause (M., p. 8) ».

[6]« (...) tout ainsi que la parole de l'Homme fuyarde et changeante, ne peut être représentée par les traits d'aucun pinceau : de même le bien dire, ne saurait être dépeint de ses couleurs plus naturelles, ni enfermé tout entier dans le détroit des règles et des préceptes » (M., *Préface au Lecteur*, 7)

EXEMPL 3

« j'aimerais mieux savoir cent mille vérités en un mot qu'une vérité en cent mille paroles », (M., p. 11)

« L'esprit de l'Homme étant borné et limité, la vie courte et les occupations grandes : je crois qu'il est bien malaisé d'apprendre parfaitement les Langues et les Sciences » .

« Les langues du pays, de commerce, et d'usage : s'apprennent pour le besoin, et pour la nécessité »

« Un Homme qui ne doit jamais sortir de Paris, et qui n'a affaire qu'avec les citoyens de ce Petit-Monde : travaillerait assez inutilement, s'il voulait apprendre l'anglais, l'espagnol, l'allemand, ou l'Esclavon ». (M. p. 8-9)

« A mon avis, un savant en France doit savoir la perfection du français et du latin : avoir l'intelligence du grec, n'être pas ignorant dans l'hébreu ; et savoir se servir, au moins se tirer de l'italien et de l'espagnol, encore si on veut de l'anglais et de l'allemand. Car au reste de posséder les Langues Orientales et du Septentrion [...] ce n'est pas l'œuvre d'un jour » (M., p. 10)

3a Trois niveaux de connaissance des langues : le bas (lorsqu'on entend, et qu'on parle une langue grossièrement, « seulement, comme on dit, pour passer pays »), le médiocre (on l'entend et on la parle avec facilité et moins de défaut ; « cela est passable et hors de reproche, surtout si la Langue est étrangère ») et l'exquis (« lorsqu'on veut atteindre la perfection d'une Langue, et y acquérir de la réputation ; sachant ses propriétés, ses beautés, élégances, ornements, délicatesses, et les autres perfections »).

D'où une approche de la diversité par une réduction, non seulement de la multiplicité à atteindre, mais encore du niveau à acquérir :

3b « Et je ne vois en ce Royaume, la nécessité de ce degré exquis : qu'au regard du français, et du latin. A mon jugement le médiocre suffit, dans l'hébreu et dans le grec ; excepté au regard de quelques Professions. Et le plus bas, dans les Langues étrangères et de commerce ; excepté à l'égard de ceux qui agissent dans les Traités publics, comme sont les Ambassadeurs, les Secrétaires, les Interprètes et autres » (M., p. 12-13).

Ce niveau correspond à une autre restriction, celle du vocabulaire à acquérir :

3c « je demande au mieux disant Latin, qui soit en France ; que sert de savoir en cette Langue Romaine, tout le menu équipage d'un Navire ? tous les ustensiles d'une cuisine ? Tous les outils d'un Cordonnier ? avec tous ces mots contrainsts ou inventés dans les Colloques de Cordier, de Vivès, de Pontan, d'Erasmus, de Robert Estienne, et de semblables Maîtres d'Ecole ? » (M., p. 13-14)

EXEMPL 4

Recueil alphabétique des Remarques sur la Langue Française (1647-1651)

- met en ordre alphabétique les Remarques de Vaugelas parues en 1647 et les élagues. « je n'ai fais que les développer des raisonnements et des exemples qui en dérobaient souvent la vue et le profit »

- insère les premiers commentaires : « mais il est arrivé en ces curieuses Observations, comme en tous les ouvrages principalement de cette nature, qu'elles ne sont pas toutes de pareille valeur et que l'usage qu'elles s'efforcent d'établir n'est pas si clair ni si certain qu'il ne soit disputé et contredit. C'est ce qui m'a obligé d'ajouter le correctif, pour empêcher nommément les jeunes esprits de se laisser tromper par les beautés apparentes et par le voisinage de la vertu ». Macé annonce vouloir « la paix entre ces Braves, puisque leurs innocents combats sont si utiles au bien public »

La Mothe Le Vayer, Lettres à Naudé (1649), appelé « la censure » (C) [Parole/Discours. Liberté de la proposition. critiques : Face/visage-Prier/supplier.]

Dupleix, Liberté de la langue française dans sa pureté (1651) appelé « La nouvelle censure » (NC) dans la 2^{ème} édition . Nommé, avec son âge. Le « vieux Gaulois » de Bouhours.